# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## MINISTÈRE DE LA JUSTICE

DIRECTION DES SERVICES JUDICIAIRES
Sous-direction des ressources humaines

de la magistrature

Bureau du recrutement, de la formation

et des affaires générales – RHM2

Tél.: 01.44.77.61.75

Mél: rhm2.dsj-sdrhm@justice.gouv.fr

Paris, le 19 juin 2015

CIRCULAIRE ☐ NOTE ☒

Date d'application: immédiate

La garde des sceaux, ministre de la justice

à

Monsieur le premier président de la Cour de cassation Monsieur le procureur général près ladite cour

Mesdames et Messieurs les premiers présidents des cours d'appel Mesdames et Messieurs les procureurs généraux près lesdites cours (Hexagone et Outre-mer)

Monsieur le président du tribunal supérieur d'appel Monsieur le procureur de la République près ledit tribunal

Monsieur le directeur de l'École nationale de la magistrature Monsieur le directeur de l'École nationale des greffes

## **POUR ATTRIBUTION**

Note N° : \$J.15-174-RHM2/19.06.2015

Référence de classement : RHM2\Recrutement\Recrutement concours\JURYS\JURY CONCOURS

COMPLEMENTAIRES\JURYS 2015\Note 2015 nomination jurys.doc

Mots clés : ENM - concours - jurys concours complémentaires

Titre détaillé : Nomination des président et membres des jurys des concours de recrutement de

magistrats du premier et du second grade de la hiérarchie judiciaire prévus par

l'article 21-1 de l'ordonnance statutaire (session 2015)

Texte(s) source(s) Décret n°2001-1099 du 22 novembre 2001 modifié

Texte(s) abrogé(s)

Publication 

■ BO □ JO □

Modalités de diffusion □ INTERNET ☒ et INTRANET ☒ temporaire jusqu'au 31 mars 2016

## MODALITES DE DIFFUSION

DIFFUSION ASSUREE PAR LES CHEFS DE COURS AUX MAGISTRATS DE LEUR RESSORT

Pièce(s) jointe(s) note proprement dite et 1 annexe



# DIRECTION DES SERVICES JUDICIAIRES

Paris, le 1 9 July 2015

SOUS-DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DE LA MAGISTRATURE

Bureau du recrutement, de la formation et des affaires générales RHM2

La garde des sceaux, ministre de la justice

à

Monsieur le premier président de la Cour de cassation Monsieur le procureur général près ladite cour

Mesdames et Messieurs les premiers présidents des cours d'appel Mesdames et Messieurs les procureurs généraux près lesdites cours (Hexagone et Outre-mer)

Monsieur le président du tribunal supérieur d'appel Monsieur le procureur de la République près ledit tribunal

Monsieur le directeur de l'École nationale de la magistrature Monsieur le directeur de l'École nationale des greffes

Objet:

Nomination des président et membres des jurys des concours de recrutement de magistrats du premier et du second grade de la hiérarchie judiciaire.

Session 2015

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir trouver ci-joint pour information la copie d'un arrêté portant nomination des président et membres des jurys des concours de recrutement de magistrats du premier et du second grade de la hiérarchie judiciaire prévus par l'article 21-1 de l'ordonnance statutaire (session 2015).

Le directeur des services judiciaires

Jean-François BEYNEL

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

# **ARRÊTÉ**

Portant nomination des président et membres des jurys des concours de recrutement de magistrats du premier et du second grade de la hiérarchie judiciaire prévus par l'article 21-1 de l'ordonnance n°58-1270 du 22 décembre 1958 modifiée portant loi organique relative au statut de la magistrature

#### Session 2015

# La garde des sceaux, ministre de la justice

VU l'ordonnance n°58-1270 du 22 décembre 1958 modifiée portant loi organique relative au statut de la magistrature et notamment son article 21-1 ;

VU le décret n°2001-1099 du 22 novembre 2001 modifié relatif aux modalités du recrutement de magistrats prévus par l'article 21-1 de l'ordonnance n°58-1270 du 22 décembre 1958 modifiée portant loi organique relative au statut de la magistrature ;

VU l'arrêté du 22 novembre 2001 modifié relatif aux concours de recrutement de magistrats prévus par l'article 21-1 de l'ordonnance n°58-1270 du 22 décembre 1958 modifiée portant loi organique relative au statut de la magistrature ;

VU l'arrêté du 25 février 2015 portant ouverture au titre de l'année 2015 de concours de recrutement de magistrats du second et du premier grade de la hiérarchie judiciaire prévus par l'article 21-1 de l'ordonnance n°58-1270 du 22 décembre 1958 modifiée portant loi organique relative au statut de la magistrature ;

#### Arrêté

### Article 1er

Les jurys des concours de recrutement de magistrats du premier et du second grade de la hiérarchie judiciaire prévus par l'article 21-1 de l'ordonnance du 22 décembre 1958 susvisée sont ainsi composés :

# PRÉSIDENTE:

Madame Claudie Aldigé, conseiller à la Cour de cassation;

## MEMBRES :

Monsieur François Lelièvre, maître des requêtes au Conseil d'État;

Madame Elisabeth Raynaud, présidente de chambre honoraire ;

Monsieur Denis Kenette, président du tribunal de grande instance de Villefranche sur Saône; Monsieur Francis Nachbar, procureur de la République près le tribunal de grande instance du Havre:

Monsieur Yvon Calvet, procureur de la République près le tribunal de grande instance de

Madame Isabelle Després, professeur de droit à l'université de Nantes;

Monsieur Cédric Ribeyre, professeur de droit à l'université de Grenoble Alpes,

Madame Dominique Jacques, conseiller honoraire à la Cour de cassation,

Maître Yves Delavallade, avocat honoraire;

Monsieur Michel Hardouin, avocat honoraire;

## Article 2

Dans le cas où la présidente des jurys se trouverait dans l'impossibilité de poursuivre sa mission, elle serait remplacée par Monsieur François Lelièvre, maître des requêtes au Conseil

### Article 3

Le présent arrêté sera affiché et notifié au directeur de l'École nationale de la magistrature qui sera chargé de son exécution.

1 9 JUIN 2015 Fait, le

La garde des sceaux, ministre de la justice, par délégation, le directeur des services judiciaires J-F BEYNEL